



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 4 avril 2024

Relations franco-allemandes

### Quand les jumelages décollent pour l'avenir

**Comment continuer à écrire l'histoire à succès des jumelages au 21<sup>e</sup> siècle ? Face aux populismes, à l'euroscpticisme et aux défis mondiaux, l'entente entre les peuples, portées par les citoyennes et les citoyens, n'a rien perdu de son importance.**

**Pourtant, les jumelages ressentent le besoin de se réinventer afin de faire face à un monde qui change, et ancrer durablement dans les territoires les liens avec le pays partenaire.**

**Invités par le Fonds citoyen franco-allemand, 20 représentantes et représentants de communes de France et d'Allemagne se retrouveront à Aix-la-Chapelle du 12 au 13 avril 2024 pour le lancement du programme d'accompagnement « Les jumelages de demain ».**

#### Programme d'accompagnement « Les jumelages de demain »

Le Fonds citoyen lance son nouveau programme « Les jumelages de demain » pour accompagner les jumelages à relever leurs défis et exploiter leur potentiel.

**6 ateliers en ligne** seront dédiés par ex. aux questions du renouvellement générationnel, de la coopération locale ou de l'appropriation de nouveaux thèmes. L'objectif : transformer un désir diffus de changement en une véritable envie d'agir et passer dans le concret.

Parmi plus de 80 candidatures, **10 tandems** ont été sélectionnés :

- Sablé-sur-Sarthe (Pays de la Loire) / Bückeburg (Basse-Saxe)
- Montbéliard (Bourgogne-Franche-Comté) / Ludwigsburg (Bade-Wurtemberg)
- Veauche (Auvergne-Rhône-Alpes) / Neu-Isenburg (Hesse)
- Montataire (Hauts-de-France) / Finsterwalde (Brandebourg)
- Le Havre (Normandie) / Magdeburg (Saxe-Anhalt)
- Mirecourt (Grand Est) / Bonn-Beuel (Rhénanie-du-Nord-Westphalie)
- Saint-Gilles (Bretagne) / Bubenreuth (Bavière)
- Vence (Provence-Alpes-Côte d'Azur) / Lahnstein (Rhénanie-Palatinat)
- Bègles (Nouvelle-Aquitaine) / Suhl (Thuringe)
- Brochon (Bourgogne-Franche-Comté) / Weinolsheim (Rhénanie-Palatinat)



### Événement de lancement à Aix-la-Chapelle : vendredi 12 avril & samedi 13 avril 2024

Il y a 5 ans, Emmanuel Macron et Angela Merkel y ont signé le traité d'Aix-la-Chapelle pour « **élever leurs relations bilatérales à un niveau supérieur** » ; aujourd'hui, ce sont 20 personnes engagées dans des comités de jumelage ou dans l'administration locale qui s'y rendent avec ce même objectif.

Au programme, **3 ateliers** : les participantes et participants écriront des scénarios du futur pour leur jumelage grâce une méthodologie relevant du « Design Fiction ». Un atelier de stratégie leur permettra de définir des objectifs ainsi que les étapes pour les atteindre. Enfin, un atelier sur la gestion des compétences leur permettra de partager leur nouveau savoir-faire avec d'autres membres de leurs associations.

→ [Programme détaillé](#)

### Le rôle des jumelages au Fonds citoyen

Parmi les 2 300 projets soutenus depuis la création du Fonds citoyen en avril 2020, **62 %** ont eu lieu dans le cadre d'un jumelage.

« *La France et l'Allemagne sont liées par plus de 2 400 jumelages, un réseau unique au monde. Ce sont eux qui, depuis plus de 70 ans, constituent la base de l'amitié franco-allemande à l'échelle de la société civile : après la Seconde Guerre mondiale, ils ont considérablement œuvré à la réconciliation entre le peuple français et allemand. Aujourd'hui, ils permettent de faire vivre l'Europe au niveau local et agissent comme plateforme d'échange pour se saisir d'enjeux communs* », dit **Benjamin Kurc**, responsable du Fonds citoyen franco-allemand.

### Contact presse :

Pour plus d'informations et des demandes d'interview ou de reportage sur un projet, n'hésitez pas à contacter Johanna Haag : 06 24 21 58 61 | [haag@fondscitoyen.eu](mailto:haag@fondscitoyen.eu)

### Le Fonds citoyen franco-allemand

Le [Fonds citoyen franco-allemand](#) conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile. Depuis sa création, le Fonds citoyen a soutenu **plus de 2 300 projets**.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 1919. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.